



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1419>

Thème 1 : Des divergences fortes sur les questions éducatives

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Congrès - Congrès de Saint-Malo (2013) -



Date de mise en ligne : lundi 24 juin 2013

L'École Émancipée

Traitant des questions éducatives, le texte de départ tournait passablement le dos au projet historique du SNUipp-FSU. Très peu des (nombreux) amendements des sections ont été intégrés en amont et c'est le travail du congrès national qui a permis des évolutions notables, particulièrement dans la caractérisation de la politique éducative de Peillon.

La notion de socle a cristallisé les divergences entre une direction UA pro-socle et des congrès départementaux très critiques. L'évolution du texte a permis d'introduire une bonne caractérisation du socle commun (école à deux vitesses, tri social...). Toutefois, ce n'est qu'en plénière que sera supprimée toute référence positive, même minimale, au socle au profit d'une réaffirmation des contenus des programmes comme seule référence, contre l'avis de la direction UA !

Concernant les rythmes, c'est sur la conception d'une réforme réussie que le débat achoppait. Au final, le texte, plus équilibré, prend fortement en compte l'exigence d'une déconnexion du temps de travail des enseignants (raccourci) du temps de classe des élèves (maintenu).

Sur la formation et la place du concours, l'enjeu pour l'EE consistait à maintenir un corpus revendicatif efficient et cohérent. Nombre de sections sont arrivées avec un mandat de concours en fin de licence avec une formation de deux années rémunérées débouchant sur un master et ouvrant sur un mandat fédéral (les 3 voies de recrutement). Dès le premier jour du congrès, cette dynamique a été contrée par une proposition de « pseudo-synthèse » (admissibilité en L3, admission en M1). Le vote en plénière n'a pas permis de trouver une vraie synthèse entre des positions trop éloignées (et faiblement majoritaires toutes 2...). Un accord minimal sur le concours sous condition de licence et sur un mandat pour travailler fédéralement sur les trois voies laisse néanmoins des débats essentiels non tranchés. ï